

SEV'INFOS

Le bulletin d'informations destiné aux Services Espaces Verts des communes, sur les alternatives aux pesticides.



SOMMAIRE

- p.1** Semaine des Alternatives aux Pesticides : retour en chiffres
- p.2** Communes natures : Offendorf - 1 libellule
- p.3** Communes natures : Wissembourg - 2 libellules
- p.4** Visite à Obernai Certiphyto

CONTACT :

Magali MERCIER - magali.mercier@sdea.fr
Mission Eau - Secteur Haguenau
Tél. 03 88 05 32 38



www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

RETOUR EN CHIFFRES

CHIFFRE CLE

4800

Bilan du 12 au 24 mars 2013

C'est le nombre de professionnels agricoles et viticoles, de collectivités, de particuliers et de jardiniers amateurs qui se sont mobilisés fin mars pour participer aux diverses manifestations proposées dans toute l'Alsace.



Merci à tous pour votre soutien, votre venue et votre participation active à cette 6ème édition !

CHIFFRE CLE

330

Journées «collectivités»

330 élus et agents communaux alsaciens ont participé aux journées techniques proposées lors de cette semaine de sensibilisation.

Les communes de Baldersheim et de Habsheim ont pu expliquer l'entretien mis en oeuvre sur les espaces verts sportifs, pour les gérer le plus naturellement possible.

Holtzheim et Saint-Louis apportaient leurs retours d'expérience sur la mise en place de prairies fleuries dans les espaces communaux.

Le Conseil Général du Bas-Rhin a fait visiter les zones d'expérimentation Zéro Pesticide mises en place à proximité de Haguenau et de Benfeld, où des expérimentations sur les couvres sols (paillages ou végétaux) sont en cours ainsi que le déploiement du désherbage mécanique sur les voiries départementales.

Enfin, la visite du parc des Roselières de Obernai, commentée dans l'article page 4, permettait de visualiser l'entretien en Gestion Différenciée réalisée par les services techniques de la ville.



EDIT'EAU



Une proposition de loi sur l'interdiction des pesticides en zone non agricole sera proposée au Sénat en octobre prochain. Elle vise à interdire d'ici 5 ans,

l'utilisation de pesticides notamment par les collectivités mais aussi la vente pour les particuliers.

De nombreuses communes se sont engagées dans des démarches de réduction de pesticides ; cette annonce devrait donc les conforter dans leurs démarches et les encourager à poursuivre les nombreux efforts déjà réalisés.

Aussi, il apparaît essentiel de poursuivre la sensibilisation et l'information du grand public sur l'impact des pesticides sur l'environnement et la santé afin que tous adhèrent à la démarche « zéro pesticide » et soutiennent ainsi les communes !

Denis HOMMEL,
Président de la Mission Eau

COMMUNES NATURES

RETOUR D'EXPERIENCE

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Alsace ont remis en 2011 et 2012 une distinction « commune nature » à 150 communes engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts. Les communes récompensées obtiennent 1, 2 ou 3 libellules selon leur degré d'engagement vers le Zéro Pesticide.



COMMUNE NATURE SUR LA MISSIONS EAU

11 communes sur les 28 concernées par des aires d'alimentation de captages d'eau «Grenelle», dans le Nord de l'Alsace, ont été récompensées :

1 libellule = démarche initiée (plan de désherbage ou gestion différenciée)
Mommenheim, Schwindratzheim, Offendorf, Fortsfeld et Roppenheim

2 libellules = réduction de 70% de l'usage de pesticides
Herrlisheim, Neuhaeusel, Auenheim, Fort-Louis, Roeschwoog et Gambshheim

3 libellules = zéro pesticide
Aucune ... mais à venir !

Le saviez-vous ?

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse accompagne les communes dans la réduction d'utilisation de pesticides :

- **étude, diagnostic** : jusqu'à 80% d'aide
- **investissements** (lutte biologique, plante couvre-sol, matériel alternatif) : jusqu'à 60% d'aide
- **actions d'informations et de sensibilisation** : jusqu'à 60% d'aide

OFFENDORF : 3 FLEURS, 1 LIBELLULE

Traversée par 2 cours d'eau, le landgraben et le Muehlrhein, la commune d'Offendorf est directement concernée par la protection de la ressource en eau. Elle a initié une démarche interne de réduction de pesticides avant de faire un plan de Gestion Différenciée en 2011. Elle a été distinguée «commune nature» 1 libellule .

■ ... VERS LE ZERO PESTICIDE

«L'engagement de la commune vers le Zéro Pesticide est une démarche noble mais difficile à mettre en pratique», débute M. Henry, responsable des services techniques. «**Nous avons diminué la quantité de produits utilisés et avons orienté notre entretien vers du mécanique ou du manuel.** Nous n'utilisons pas, pour l'instant, de machines thermiques en raison de leur coût élevé et de leur émission de gaz à effet de serre.»

Le cimetière est un point critique dans la commune. Les habitants souhaitent se recueillir dans un endroit exempt d'herbes folles. Un traitement par an est encore réalisé dans cette zone.

La démarche engagée par la commune de Offendorf lui a valu **l'obtention d'1 libellule en 2011.** M. Rugraff, adjoint au maire, précise que «la 2ème libellule est notre objectif lors du prochain audit, notre démarche est aujourd'hui largement engagée».



■ LES ZONES PAVÉES ... DES CONTRAINTES IMPORTANTES

La **superficie en pavés est importante et requiert du temps pour désherber.** Jusqu'à début 2013, une balayeuse gérée en intercommunalité passait sur les voiries principales. Suite aux modifications des Communautés de Communes, cette pratique a été stoppée « **nous entretenons**

pour l'instant les caniveaux au rotofil et au souffleur, en souhaitant pouvoir recommencer un balayage mensuel pour éliminer le substrat sur lequel pousse les herbes».



■ LA GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS

Tout en maintenant **le niveau de florissement à 3 fleurs, des modifications d'entretien ont été engagées** suite au plan de Gestion Différenciée de la FREDON Alsace. «**Certaines jardinières ou bacs fleuris, excentrés dans la commune, ont été déplacés** pour limiter le temps de travail. Pour faire des économies d'eau et de temps de désherbage, **tous nos massifs fleuris sont paillés** avec du paillage cacao et nous installons des écorces sur nos massifs arbustifs», précise M. Henry.



Un effort a été fait sur la tonte, «nous essayons **d'espacer les tontes pour diminuer le nombre de passage.** Mais en 2013, cela a été compliqué avec la forte pluviométrie printanière, on essaie donc de s'adapter chaque année». **Les déchets sont broyés et compostés dans la commune,** puis utilisés en partie par l'association arboricole d'Offendorf.

■ CHANGER LES MENTALITÉS

«**Le plus gros effort à faire est de changer la mentalité des administrés.** Les agents sont les premiers à expliquer notre démarche, cependant il est difficile de convaincre tous les habitants» souligne M. Rugraff. Nous projettons d'installer **des panneaux de communication aux endroits stratégiques de la commune.**

WISSEMBOURG : 2 FLEURS, 2 LIBELLULES

La commune de Wissembourg s'est engagée depuis 2009 dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux. Cette démarche s'est accompagnée d'un changement de matériel et de l'apparition d'herbes spontanées. La commune a été récompensée pour sa démarche par la distinction « commune nature », au niveau 2 libellules.

■ APPROPRIATION DE LA DÉMARCHÉ

La démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires a débuté en 2009 à Wissembourg. **La commune est parvenue à appliquer cette démarche, tout en continuant à parfaire le fleurissement de la ville, en convaincant et en formant les agents communaux.** La FREDON Alsace a soutenu la commune en travaillant sur leur plan de désherbage et de gestion différenciée des espaces verts. Ce travail a permis de déterminer les différents types d'entretien à mettre en œuvre selon la localisation du site et le rendu esthétique souhaité.

■ MODIFICATION DU MATÉRIEL D'ENTRETIEN

«Les services techniques ont dû modifier leurs pratiques d'entretien et s'équiper de matériel afin de **gérer le désherbage des voiries et des espaces verts en limitant au maximum l'usage des pesticides**», explique M. Reinwalt, DST de Wissembourg. Aussi, des désherbeurs thermiques et le désherbage manuel sont utilisés sur les pavés du centre ville, **des outils de désherbage mécanique sont adaptés sur les débroussailleuses, des balayeuses de voiries sillonnent les rues principales de Wissembourg** pour éliminer le substrat sur lequel poussent les herbes et pour arracher celles qui seraient présentes.



Les espaces verts ne sont plus tondues de manière homogène, «**des priorités d'intervention ont été définies en fonction des secteurs**. Pour limiter le temps de tonte, des prairies fleuries ont également été installées. Ce qui a l'avantage également de favoriser la biodiversité.»

Enfin, **une nouvelle venue est apparue avec la modification de l'entretien des sites communaux : la végétation spontanée.** La commune de Wissembourg a choisi de tolérer l'apparition de la verdure entre les pavés et de communiquer sur le changement de pratiques pour que les habitants s'approprient la démarche.



■ GESTION DU CIMETIÈRE

La commune a atteint **le Zéro Pesticide en 2011.** Cette année-là, **aucun produit n'a été utilisé, laissant libre cours aux herbes spontanées.** «Cependant, le désherbage manuel du cimetière, durant 1 année, **représente 30 jours de travail à 10 personnes.** Cette charge de travail importante et la pousse d'herbes spontanées au cimetière n'ont pas permis de continuer le Zéro Pesticide».

Le cimetière est à nouveau traité avec des produits phytosanitaires. **Mais des réflexions sont en cours pour dégager du temps de travail** sur d'autres tâches et ainsi pouvoir gérer l'ensemble des espaces communaux sans pesticides.

Pour **conforter la démarche de la commune et valoriser leurs efforts**, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Alsace ont récompensé en 2012 la commune de Wissembourg de la distinction « commune nature » au niveau 2 libellules !



■ A L'AVENIR : DES MOUTONS DÉSHERBEUR

Afin de **faire une économie de main d'œuvre, d'éviter les tontes et de privilégier les méthodes naturelles**, un projet d'installation de moutons est prévu aux abords de l'étang de la Walck et autour des remparts Nord de Wissembourg.

Zoom sur ...

LA DISTINCTION «COMMUNE NATURE»

Elle a été initiée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Alsace pour :

- **valoriser les communes alsaciennes engagées** dans une démarche de réduction voire d'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires.
- **encourager les collectivités à progresser** dans cette démarche.
- **inciter l'ensemble des communes alsaciennes** à rejoindre ce dispositif

Les niveaux de distinction, 1, 2 ou 3 libellules sont évolutifs. Ils sont basés sur un audit, d'un organisme certificateur, et renouvelés tous les 2 ans.

Pour **s'inscrire dans cette démarche de distinction** et valoriser les pratiques mises en œuvre dans votre commune, vous pouvez contacter :

- **Fabien Potier, Agence de l'eau Rhin-Meuse, 03 87 34 48 86**
- **Lucienne Gartner, Région Alsace, 03 88 15 68 67**

PARC DES ROSELIÈRES

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES - JOURNÉE COLLECTIVITÉS



La FREDON Alsace a organisé le 21 mars 2013, dans le cadre de la Semaine des alternatives aux pesticides, une journée de sensibilisation aux techniques alternatives aux pesticides. Différentes interventions sur l'entretien durable des espaces enherbés ont enrichi cette journée. Une visite du quartier des Roselières à Obernai a permis d'illustrer concrètement la mise en oeuvre de la gestion différenciée des espaces verts.

cerisiers ainsi que des frênes, des cornouillers, des noisetiers et des peupliers ont été plantés.

La création de ces espaces publics est une volonté des élus, afin de créer une plus-value du quartier.

■ LES BASSINS DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

Sept bassins traitent les eaux pluviales du quartier. Des roseaux ont été installés dans le fond des bassins, permettant la dégradation de certains polluants.

Les bassins sont étanches pour éviter toutes infiltrations et contaminations éventuelles du milieu naturel.

■ LE BASSIN DE RÉTENTION

Un bassin de rétention d'une capacité de 3000 m³ a également été créé. Les eaux récupérées sont ensuite guidées vers la station d'épuration ou rejetées dans le milieu naturel, en fonction de leur qualité.

Un projet est à l'étude avec Alsace Nature pour la réintroduction de crapauds vert dans le bassin de rétention où l'eau est présente, même en été.

Zoom sur...

OBERNAI LE QUARTIER DES ROSELIÈRES

Superficie : 20 ha

Nb d'habitants : 1500 (soit 10% de la population de la commune)

Spécificités du quartier :

- 2ha d'espaces publics
- Sept bassins de traitements des eaux pluviales : 350 m³, 320 m³ ou 175 m³.

■ LE PARC DES ROSELIÈRES

M. Bronner, responsable Espaces Verts de la ville d'Obernai, a commenté la visite du parc des Roselières et expliqué les différentes gestions réalisées dans l'espace public.

L'aménagement du site a été prévu pour laisser place à une gestion au naturel des espaces verts et des allées :

- sur les allées piétonnes, en stabilisé, **aucun désherbage chimique ne sera fait**, l'apparition de végétation spontanée est prévue dans la démarche ;

- **le choix des espèces végétales s'est orienté vers des espèces locales** : des pommiers, des poiriers, des pruniers, ou des

CERTIPHYTO : les communes aussi sont concernées

L'utilisation des pesticides, toujours plus complexe!

A partir du 1er octobre 2014, les agents communaux appliquant des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, etc.) **devront être titulaire d'un certificat individuel appelé « Certiphyto »**. Il leur permettra d'acheter et d'utiliser des pesticides.

Quatre moyens d'obtention sont possibles :

- **validation des diplômes obtenus** il y a moins de 5 ans (liste sur arrêté ministériel) ;
- **questionnaire à choix multiples** : au minimum 13 bonnes réponses sur 20 questions ;
- **une formation spécifique de 2 jours** ;
- **formation obligatoire d'1 jour** suivie d'un **questionnaire à choix multiples** : au minimum 10 bonnes réponses sur 15 questions.

Le certiphyto est **valide 5 ans**. En Alsace, les centres de formation habilités pour le Certiphyto sont notamment les CFPPA de Rouffach et d'Obernai. La liste complète des centres habilités est disponible sur le lien suivant : <http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr/Certificat-individuel>.

Les collectivités, qui font appel à un prestataire de service pour l'entretien des espaces publics, doivent s'assurer que **l'entreprise a bien un agrément pour l'utilisation des produits phytosanitaires**.



SEV'INFOS

n°18 Septembre 2013

Édition trimestrielle diffusée par les 5 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Magali MERCIER - magali.mercier@sdea.fr
Mission Eau - Secteur Haguenau
Tél. 03 88 05 32 38

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

Mission Eau du SDEA - Secteur de Haguenau
3 rue des sapeurs - 67500 Haguenau
Directeur de la publication : Frédéric Mahé
Conception - rédaction : Magali Mercier
Photos - illustrations : Missions eau
Impression : SDEA
Tirage : 80
Dépôt légal et / ou N° ISSN : en cours d'attribution

